

IRRIGATION GRAVITAIRE ET PATRIMOINE COMMUN, UNE APPROCHE DES REGLES ET USAGES DANS LES PYRENEES-ORIENTALES

Thierry RUF

Institut de Recherche pour le Développement (IRD – ex ORSTOM)

Unité de recherche 44

Dynamiques sociales de l'irrigation

Les trois grandes vallées pyrénéennes de la Têt, du Tech, et de l'Agly ainsi que la Cerdagne possèdent l'un des plus denses et plus anciens dispositifs d'irrigation gravitaire en France. Il est comparable aux réseaux existant par exemple dans le bassin de la Durance, depuis le Queyras et le Briançonnais jusqu'aux portes d'Avignon. Il a l'avantage d'être assez concentré dans des bassins versants de dimension humaine, où l'eau fait partie de la culture de la population. Par la diversité des réseaux mais aussi par leur proximité, leur histoire et leur adaptation, les Pyrénées-Orientales constituent un cadre de références avec d'autres régions du monde pour aborder les questions de gestion durable de l'eau.

- La densité exceptionnelle de réseaux d'irrigation gravitaire.

La carte 1 permet d'identifier les différents systèmes existant aujourd'hui, en Haute Montagne, dans les vallées intermédiaires et dans la plaine du Roussillon. Nous les présentons d'Ouest en Est, du plus élevé jusqu'aux bords de la Méditerranée.

Carte n°1 Identification des systèmes irrigués gravitaires des Pyrénées-Orientales

Légende

0 ————— 10 km

- Etage froid (>2500 m)
- Etage pastoral (1000-2500m)
- Etage agropastoral (800-1000m)
- Etage intermédiaire (200-800m)
- Etage chaud et sec du Roussillon (0-200m)

- zones urbaines
- plus d'eau

Zones de montagne

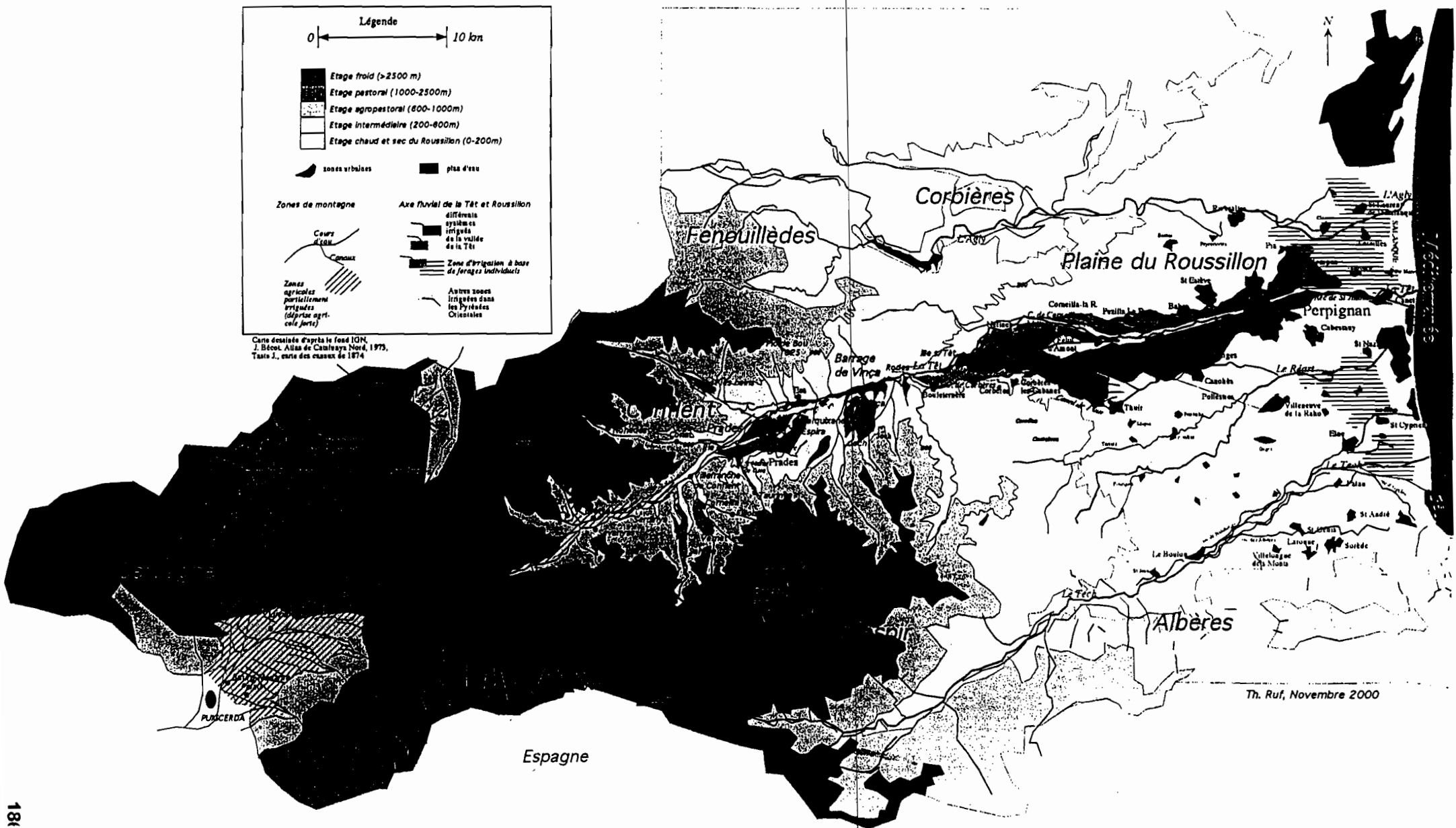
Axe fluvial de la Têt et Roussillon

- différents systèmes irrigués de la vallée de la Têt
- Zone d'irrigation à base de forages individuels

Zones agricoles particulièrement irriguées (départes agricole forte)

Autres zones irriguées dans les Pyrénées Orientales

Carte dérivée d'après le fond IGN, J. Bézet. Atlas de Catalogne Nord, 1975, Taito J., carte des canaux de 1874



Th. Ruf, Novembre 2000

La Cerdagne est un exemple typique d'aménagement hydraulique d'altitude avec des dizaines de canaux prélevant l'eau dans le haut Sègre et ses différents affluents. L'aire précisément irriguée est difficile à déterminer dans la mesure où un inventaire détaillé n'est pas disponible (chemins précis de l'eau, état des canaux, fonctionnement local, interdépendances hydrauliques, périmètres syndicaux et parcelles inscrites et utilisant l'irrigation). Cependant, l'irrigation gravitaire pour l'arrosage des prés de fauche et les céréales intéresse toute la région, que l'on peut assimiler à un alti-plano irrigué. Le partage global de l'eau donne lieu à des accords de gestion entre protagonistes des versants les plus hauts - français - et ceux de la partie aval du haut bassin du Sègre - espagnole. Il ne s'agit pas seulement de rivière mais aussi de canaux gravitaires internationaux.

Dans le Capcir, le haut Conflent et le Vallespir, des canaux de montagne escarpée ont été établis pour faire tourner divers moulins, irriguer quelques terrasses alluviales et apporter de l'eau aux sources domestiques. Ces canaux étaient fort nombreux au XIXe siècle et il en subsiste encore certains, à l'image du canal ancien d'Oreilla en Conflent. L'abandon d'un canal pour le terroir d'un village de montagne est lourd de conséquence : le paysage se dégrade, les incendies passent, les hommes s'en vont. Les guerres mondiales ont particulièrement décimé ces communautés d'altitude qui n'ont pu relever certains ouvrages fragiles et difficiles à entretenir. Un certain consensus existe dans la région pour aider les communes et les associations syndicales à maintenir les canaux encore fonctionnels.

Plus bas, dans les vallées encaissées des fleuves et de leurs affluents, se succèdent des séries impressionnantes de prises d'eau traditionnelles (les resclozes), parfois consolidées ou remaniées. Les canaux arrosent des terrasses alluviales de plus grandes dimensions, à l'image des terroirs de Prades et des vallées proches (Sahorre, Vernet, Mosset, Moliyg, Eus, Marquixanes et Vinça). Nous sommes en climat plus méditerranéen. Les réseaux sur les affluents souffrent parfois de manques d'eau importants. Ceux dont la prise est sur l'axe fluvial de la Têt bénéficient d'une relative abondance mais en revanche, elles sont sujettes à de fréquentes destructions par la violence des crues. L'ouvrage clé de la régulation du fleuve est situé juste en aval. Le barrage de Vinça est un exemple de gestion concertée entre intérêts tantôt complémentaires, tantôt contradictoires, nous y reviendrons plus loin.

La plaine du Roussillon s'ouvre alors avec le contraste des terres irriguées dites du regatiu et des terres sèches consacrées plutôt à la vigne et l'olivier.

Des trois fleuves, la Têt a donné lieu au plus vaste complexe de canaux entre Corbères et la Salanque, espace littoral exutoire des grandes crues. Les canaux prélèvent successivement l'eau du fleuve avec la classique primauté de l'amont sur l'aval. Ceci doit pourtant être nuancé, car même si les canaux d'aval peuvent parfois se trouver en grandes difficultés, ils existent depuis des siècles, preuve s'il en est que certains mécanismes compensatoires existent depuis longtemps sur le plan hydraulique et sur le plan des relations humaines autour de l'eau. En réalité, le maillage de la distribution de l'eau gravitaire aux moyens de branches appelées ici agouilles donne lieu à toute une série d'exutoires et de retour d'eaux dans les canaux d'aval. Il n'y a pas dans des systèmes aussi denses des canaux isolés les uns des autres, mais un hydrosystème complexe où les hommes interviennent, coopèrent parfois, s'affrontent aussi en fonction des intérêts en jeu.

La Ville de Perpignan est presque à l'aval de l'hydrosystème. Elle joue un rôle éminent depuis longtemps dans la gestion des réseaux, d'une part en étant le siège des autorités politiques, le propriétaire du plus grand canal agricole du Roussillon, et l'organisateur et consommateur du plus vaste réseau d'eau potable. Or, l'alimentation en eau de la Ville à partir de deux forages établis dans la plaine irriguée, près d'Ille-sur-Têt, dépend du réseau de canaux gravitaires. Il y a un certain paradoxe en ces temps d'alerte sur les questions d'économie d'eau : la ville redoute que la modernisation des réseaux gravitaires vers des systèmes d'arrosage sous pression n'entraîne un déséquilibre sur la nappe.

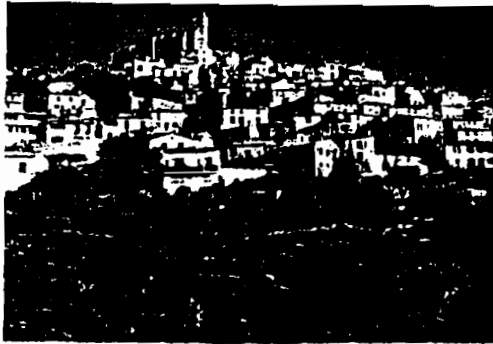
Enfin, la partie proprement deltaïque des fleuves forme une marge littorale d'une dizaine de kilomètres de long où les canaux d'arrosages se terminent et se prolongent dans un réseau tout aussi impressionnant de drainage conçu pour limiter les dégâts des crues pour les villes, en premier lieu Perpignan, mais aussi pour permettre une agriculture faite de jardins et de maraîchage. Là, l'arrosage est largement pratiqué mais à partir de forages particuliers. On pourrait probablement en compter plusieurs milliers rien qu'en Salanque au nord-est de Perpignan.

Dans le rapport sur la gestion collective de l'eau dans la vallée de la Têt pour Irimieux, nous avons souligné les grands traits de l'irrigation gravitaire catalane fondés sur des contrastes, des images et des symboles. L'expression « L'eau, l'art et la violence » souligne l'effort d'aménagement ancien et renouvelé au cours du temps pour faire face aux phénomènes naturels extrêmes de sécheresse et de crue. Elle fait aussi référence aux innombrables conflits qui jalonnent l'histoire de la vallée mais aussi aux capacités d'arbitrage et de règlement qui ont permis à des réseaux de fonctionner plusieurs siècles : l'eau, la querelle et le consensus.

- **Le patrimoine écrit et figuratif sur les réseaux anciens.**

Dans de nombreuses régions irriguées du monde, l'histoire hydro-agricole est souvent difficile à reconstituer, faute de documents et de recherche sur les ouvrages construits. Or, dans les Pyrénées-Orientales, on a la chance de pouvoir trouver à la fois la présence actuelle et vivante de réseaux anciens gérés par des associations d'usagers, mais aussi un nombre considérable de sources historiques concernant la construction, la gestion et les difficultés rencontrées au cours des siècles (planche photographies 1).

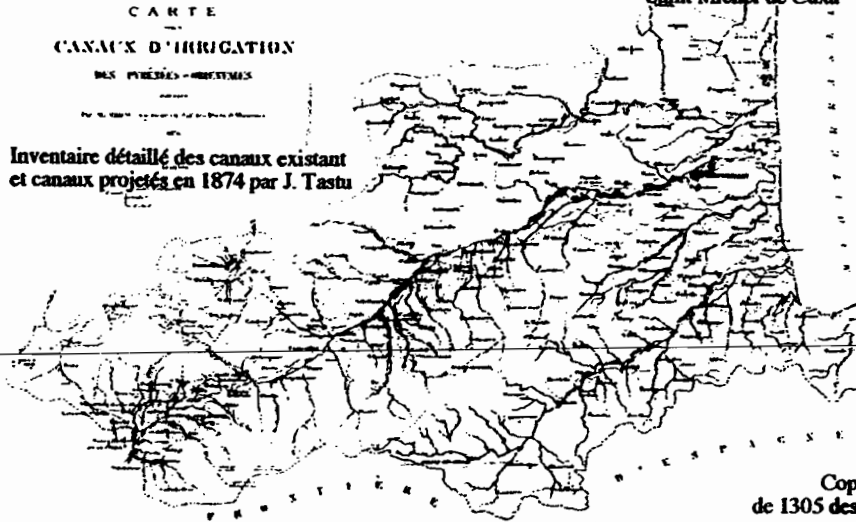
planche 1. Patrimoine hydraulique des Pyrénées-Orientales : les archives



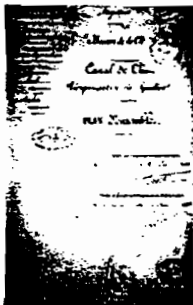
exemple de bourg organisé avec tenanciers des canaux d'arrosage : Eus



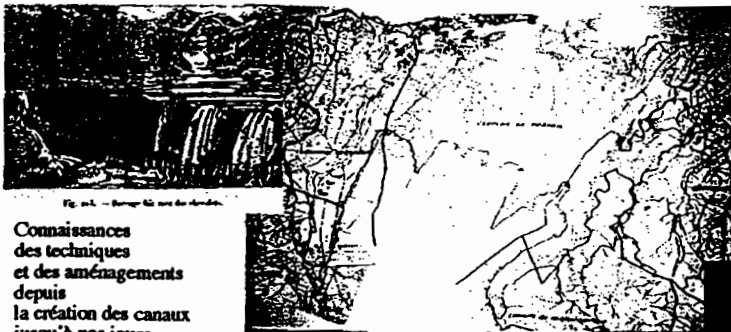
exemple de seigneurie ecclésiastique cherchant à s'imposer comme maître des eaux : Saint Michel de Cuxa



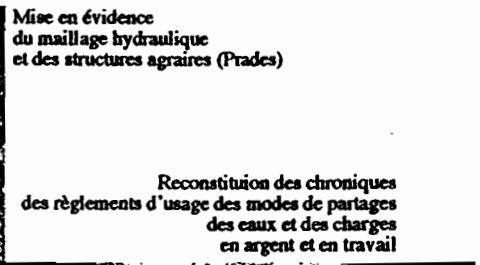
Copie datée de 1365 de l'acte de concession de 1305 des eaux de la Têt aux tenanciers de Prades



Recherche sur les textes et plans anciens concernant le canal de Thuir aux Archives départementales de Perpignan (étudiants en Gestion sociale de l'eau du Cnearc)



Connaissances des techniques et des aménagements depuis la création des canaux jusqu'à nos jours



Mise en évidence du maillage hydraulique et des structures agraires (Prades)

Reconstitution des chroniques des règlements d'usage des modes de partages des eaux et des charges en argent et en travail



Reconstitution des étapes historiques d'aménagement et de création de droits de résolution des conflits

Conflit entre Mosset et Moli au XIXe, sur la Castelane



Cahier des rôles à Prades (XIXe)

Clichés : Th. Ruf, 1999-2000

Cette approche en termes de compréhension de règles, de droits et de procédures de résolution des conflits, s'avère applicable à l'ensemble des systèmes irrigués sans exception, en montagne comme dans les vallées et la plaine du Roussillon.

Nous avons tenté de faire une double synthèse historique dans les tableaux 1 et 2. Le premier dresse le cadre millénaire de la mise en place des canaux. Certes, quelques textes attestent d'une origine fort ancienne de quelques ouvrages, mais le trait le plus significatif est la mise en place de l'essentiel des réseaux de montagne, de vallée et de plaine entre 1300 et 1400. Une nouvelle période de construction de canaux apparaît au XIXe siècle. Plusieurs facteurs y contribuent : la demande sociale très forte (pic démographique), l'ouverture des marchés avec le chemin de fer, les contrecoups de la Révolution française très vifs sur le point du maintien des droits médiévaux, et la constitution de services hydrauliques de la République qui vont relayer les demandes de travaux et permettre un jeu politique très actif autour des subventions pour l'irrigation.

Sans entrer dans les détails de chaque histoire pour chaque canal du département, on peut souligner que les documents rassemblés sur Prades en Conflent et sur Thuir dans la plaine du Roussillon montrent des trajectoires historiques similaires mais décalées dans le temps. En réalité, les dynamiques locales s'adaptent constamment aux changements politiques globaux. Cependant, chaque société qui dépend d'un canal échafaude des ~~régléments, les soumet aux autorités, les appliquent un certain temps jusqu'au moment~~ où une crise apparaît, liées aux contradictions dans les relations locales autour de l'eau ou à des contestations des pouvoirs régulateurs. Les réseaux ont pu ainsi être gérés certains siècles sous des régimes de coopération au sein de la communauté des tenanciers. A d'autres moments, les tenanciers n'arrivent plus à réformer leurs vieilles règles et ils afferment le canal à des privés qui assument pour des périodes de quatre ans la gestion quotidienne et les risques. A d'autres périodes, ils se retournent vers les collectivités territoriales et les services publics pour résoudre certaines questions. L'expérience catalane sur les associations de tenanciers influence fortement les législateurs de l'Empire en 1865 lorsque la loi sur les associations syndicales autorisées est édictée : les syndicats sont élus, le droit d'eau est attaché à la terre et non pas aux personnes, le périmètre correspond à une emprise foncière connue et historiquement datée, les utilisateurs disposent de droits dont l'exercice est conditionné par des devoirs. Il y a effectivement un art de diriger et de diviser les eaux gravitaires pour des centaines de co-usagers des ressources.

Ces jeux de pouvoir apparaissent dès les premiers textes d'arbitrage des litiges (1305 à Prades, 1400 à Thuir). Cet art dans la construction et la répartition se retrouve encore dans les réformes institutionnelles du XIXe siècle et dans le processus récent de modernisation des réseaux et de transformations des agricultures irriguées. Cependant, il faut souligner ici l'urgence de la conservation du patrimoine écrit et iconographique. De nombreuses sources restent aux mains de particuliers, dans des familles qui ont pu avoir une certaine influence sur tel ou tel canal, et dans les associations syndicales et les communes. Il faudrait probablement engager une politique de sauvegarde de ces archives. Les patrimoines bâtis devraient aussi faire l'objet d'inventaire et certaines associations commencent à s'y intéresser. Sans nul doute, le patrimoine du paysage construit, maillé par les recs (ruisseaux = canaux) et les aiguilles (branches de distribution) devrait faire l'objet d'une réflexion globale sur l'environnement créé par l'homme. On pourrait utilement s'inspirer de l'expérience suisse sur les Bisses du Valais pour mettre au point une synergie entre services publics, associations syndicales, collectivités territoriales, recherche, université et tourisme et construire une sorte de consensus sur la gestion patrimoniale du regatiau.

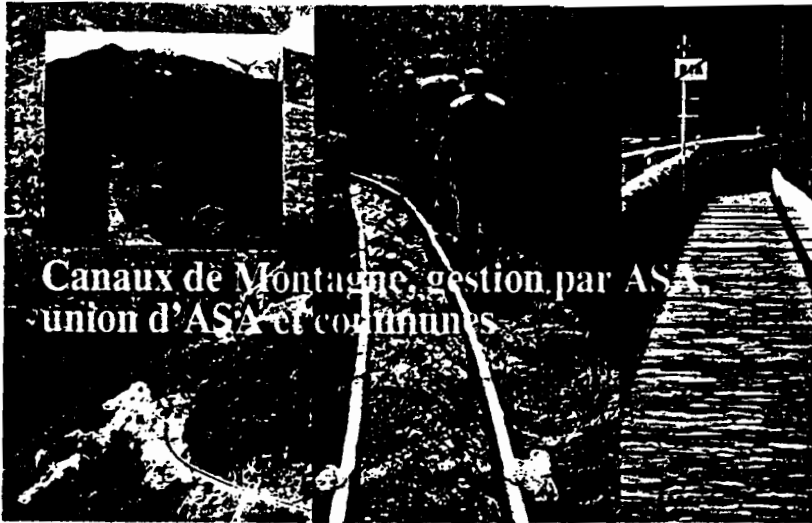
- Des dynamiques sociales et institutionnelles à l'aube du XXIe siècle

Si la gestion concertée du patrimoine hydraulique est une piste de développement régional, elle ne saurait être exclusive. L'eau joue un rôle majeur dans l'économie rurale et urbaine des Pyrénées-Orientales sous de multiples aspects. Bien de la nation et bien de la communauté disposant d'une concession ou d'un droit selon les points de vue, l'eau est depuis longtemps géré sous l'équilibre de diverses institutions, les unes cherchant à renforcer le contrôle centralisé de la Puissance Publique, les autres s'appuyant sur la subsidiarité (l'eau ne peut être comprise qu'à un échelon local). Ce subtil équilibre n'est pas véritablement lié à un processus maîtrisé de décisions mais est le produit même de la longue histoire où les intérêts et les pouvoirs se sont combinés. A la fin du XXe siècle, une nouvelle période s'ouvre et provoque un certain déséquilibre, du fait du déplacement des intérêts et des pouvoirs. Comme dans les épisodes antérieurs, on retrouve des facteurs propres aux acteurs du regatou et des facteurs plus politiques et économiques (planche photos 2).

Localement, les utilisateurs ruraux de l'eau des canaux sont confrontés à des évolutions plus rapides voire radicales que dans les siècles passés:

- ~~la déprise agricole et l'exode rural des zones d'altitude entraînent d'immenses~~ difficultés pour les associations syndicales qui manquent de cotisations et de bras. Peu à peu, le maintien de ces ouvrages s'opère avec l'intervention des communes et le recours à une association de solidarité pour l'emploi (chantier de rétablissement de canaux). Les subventions publiques (Etat, région, département, commune) conditionnent l'avenir. L'éclatement des associations s'avère une force et une faiblesse. La surveillance des ouvrages suppose effectivement le dévouement des personnes qui ont en charge chaque association. L'absence de structure fédératrice rend plus opaque le système d'aide et maintient vives les rivalités. Le besoin d'une action concertée sur l'ensemble des hauts bassins des fleuves et affluents permettrait de légitimer à nouveau les associations locales regroupées dans un projet commun et les politiques d'aide que les citoyens doivent comprendre.

planche 2. Diversité actuelle de l'irrigation gravitaire des Pyrénées-Orientales



Canaux de Montagne, gestion par ASA,
union d'ASA et communes



Canal de Perpignan
gestion municipale



Canal de Thuir
gestion par ASA



Ecouter les divers
acteurs de l'eau



Canal de Bohér
gestion par syndicat
intercommunal



Partager l'eau rare...



Expliquer
comment cela fonctionne



Faire face à
l'eau trop
abondante



Prendre en compte
tous les usages



Choisir des systèmes
de culture et de production



S'adapter en restant
organisé collectivement

- Dans la vallée et la plaine, la spécialisation arboricole du regatiu a rassemblé dans un modèle de développement agricole relativement homogène les familles rurales autrefois fort éloignées les unes des autres, propriétaires de Mas menant aussi des activités dans d'autres secteurs et tenanciers paysans jouant sur divers types de contrats (fermage, métayage). Les Associations syndicales ont permis en partie de démocratiser la vie locale. Au XIXe siècle, pouvoir sur l'eau s'est socialisé, les notables des Mas ne pouvant plus à eux seuls gouverner les affaires des canaux. A la fin du XXe siècle, l'essor de l'arboriculture irriguée paysanne est manifestement un succès mais il doit faire face à de nouveaux enjeux. La modernisation partielle des canaux avec la mise sous pression d'un deuxième réseau répond aux soucis des agriculteurs spécialisés mais laisse une partie des polyactifs et des périurbains dans de réelles difficultés pour l'accès à l'eau dans le réseau gravitaire. Le nombre extrêmement important et croissant de rôles dans chaque canal (plusieurs milliers) correspond au découpage foncier et pose des problèmes classiques de remise à jour des état-matrices. L'urbanisation et la spécialisation de certains espaces pour de nouvelles activités économiques amènent la contestation du paiement des rôles et provoquent la mise en cause des ASA, lesquelles doivent trouver dans les communes des relais. La modification des limites des périmètres syndicaux est un exercice difficile. Mais surtout, le vieillissement des syndics, la désaffection des membres des ASA pour les assemblées générales, l'insuffisante information et la faible diffusion des cultures de l'eau posent des problèmes de représentation à l'ensemble des acteurs publics, privés et communautaires.

Depuis une dizaine d'années, à l'occasion de sécheresses répétées, tout le monde a pu constaté que le barrage de Vinça ne résolvait pas tous les problèmes comme ses promoteurs l'avaient laissé entendre. Comme il est de longue tradition dans le département, face à des intérêts divergents révélés par une crise climatique et compte tenu de la complexité des statuts et droits de propriété sur l'eau (Public, communautaire, privé), sur les canaux (associatifs, communaux, privés), et même sur le barrage de Vinça (propriété du Conseil Général, affermage à l'entreprise BRL), une sorte de forum de discussions est née pour gérer l'eau de Vinça par consensus après exposé des besoins et des souhaits de toutes les institutions impliquées. On adopte un plan d'adaptation hebdomadaire qui comprend quatre séries de mesures :

- - des recommandations pour le stockage ou déstockage de l'eau ;
- - un affichage des prélèvements de chaque prise ;
- - une politique d'entraide entre canaux en gérant les exutoires notamment la nuit, où la demande en eau est aujourd'hui moindre ;
- - enfin l'application générale de restriction dans les différents réseaux allant jusqu'à la mise en place d'un tour d'eau de crise.

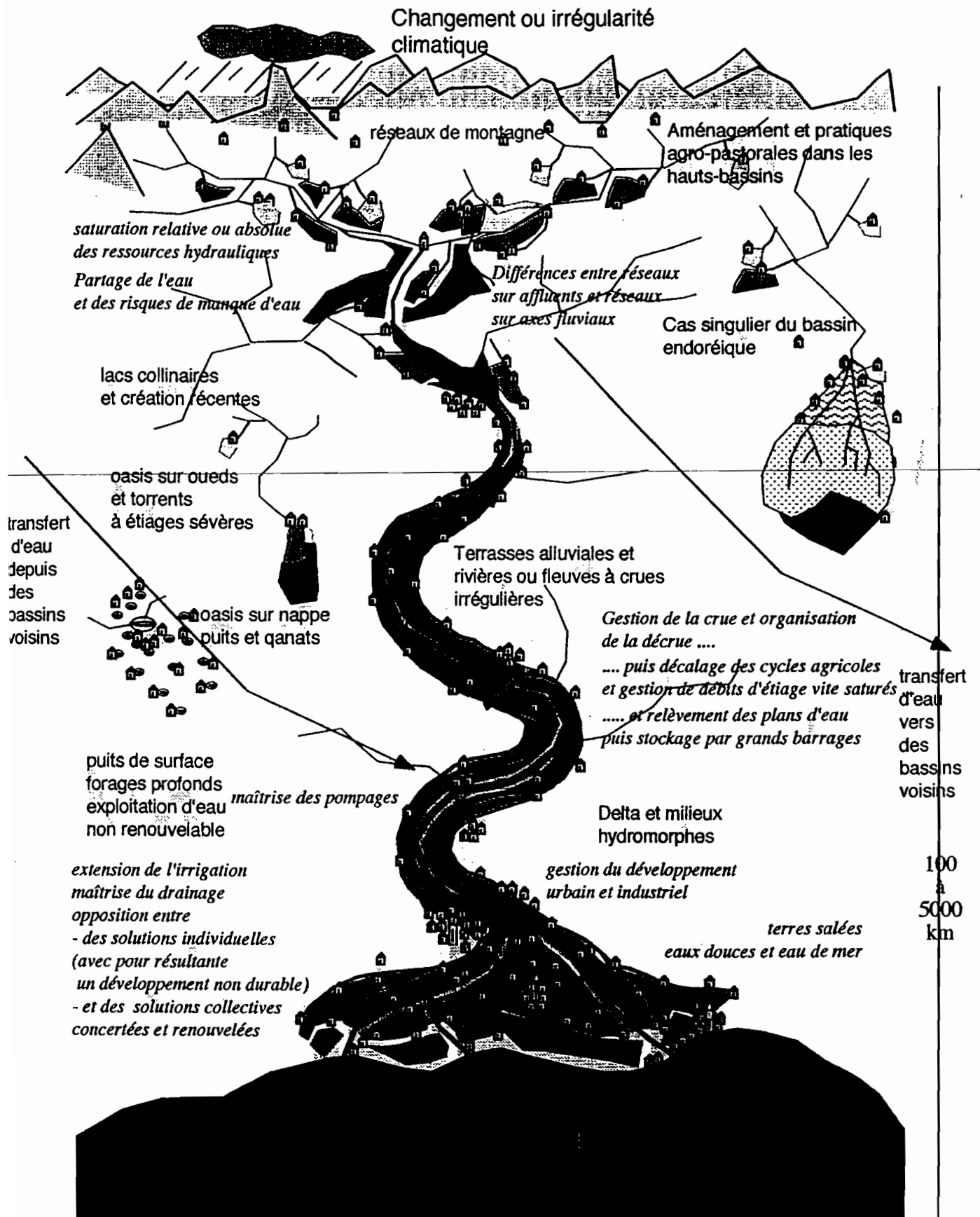
En outre, un projet Irimieux est en cours pour proposer une gestion globale de l'eau tenant compte de tous les usages, projet qui constitue une base importante d'actualisation de l'information pour l'ensemble de la société. Les associations syndicales d'irrigation sont des institutions indispensables à l'équilibre social et politique d'une région. Elles doivent une nouvelle fois se remettre en cause et renouveler leur objet et leur fonctionnement. Il s'agit cette fois de s'ouvrir au monde non agricole, de proposer d'aller plus loin que la répartition des eaux pour les besoins agricoles tout en n'oubliant pas que cet objectif doit être atteint. Si elles ne le faisaient pas, les alternatives souvent espérées par d'autres acteurs pourraient se concrétiser : une gestion administrée par décrets et règlements

purement administratifs ou bien une dépossession de leurs fonctions par une privatisation et une gestion des réseaux par des entreprises privées.

Conclusion :

Comprendre les dynamiques territoriales, les grandes phases d'aménagement, les différents arrangements institutionnels et juridiques, proposer de réfléchir au renouveau des rapports entre l'eau et la société, tels sont quelques axes qui nous semblent utiles d'approfondir. Deux enjeux existent : d'une part sur le plan de la recherche théorique, il s'agit de cerner comment s'élaborent des corps de règles stables et comment ils peuvent aussi être contestés à d'autres moments de l'histoire ; d'autre part, sur le plan des questions de développement et d'environnement, il s'agit d'amener les parties prenantes dans les conflits d'usage à prendre en compte des dimensions nouvelles sur les politiques de l'eau : organisation du maillage territorial, connaissance historique et conservation du patrimoine écrit, émergence d'une gestion sociale et pas seulement technico-économique de l'irrigation. La planche 3 montre que les vallées des Pyrénées-Orientales peuvent être des exemples utiles pour tous ceux qui travaillent à une vision équilibrée des problèmes de gestion de l'eau dans un bassin versant. Les vallées pyrénéennes permettent aussi de mieux comprendre ce qui se passe dans bien d'autres situations analogues dans le monde.

Planche 3. Schéma général de la gestion de l'eau dans un bassin versant et différences des problématiques amont-aval



Th.Ruf, 2000

Bibliographie consultée

- A.D.A.S.I.A., 1998. Comptes rendus des réunions sur la gestion concertée de l'eau de la Têt de 1998 (réunions du 13 janvier au 21 juillet) A.D.A.S.I.A.
- Anonyme, 1789. *Règlement du Ruisseau de Vernet et Pia*. Chambre du Domaine de ROUSSILLON ET VALLESPIR, Imprimerie rapide, Perpignan, 11p
- Anonyme, 1992. *Orientations des aménagements hydrauliques des Pyrénées-Orientales à l'horizon 2000*. A.D.A.S.I.A., Chambre d'Agriculture et DDAF des P.O., Perpignan, Octobre 1992, 44p
- Anonyme, 1972. *Recueil des usages locaux et des règlements*. Département des Pyrénées-Orientales, Perpignan, 150p.
- BECAT J., 1977. *Atlas de Catalunya Nord*. Terra Nostra, Perpignan, 2 vol.
- B.R.L., 1993. *Schéma directeur d'aménagement hydraulique du périmètre de la vallée de la Têt à l'aval de Vinça. Phase 4. Actualisation de la vallée de la Têt en vue d'une meilleure gestion de la ressource en eau et modernisation des périmètres gravitaires selon le schéma n°2*. Chambre d'Agriculture des P.O., DDA des P.O., mars 1993, 88p
- BROC N., 1992. *La maîtrise de l'eau dans les Pyrénées Orientales au XIXe et XXe siècles*. In: BROC N., BRUNET M., CAUCANAS S., DESAILLY B. VIGNEAU J.P. De l'eau et des hommes en terre catalane. Trabucaire, Perpignan, pp219-266
- BRUNET M., 1992. *La guerre de l'eau (du milieu du XVIIe au milieu du XIXe siècle)*. In: BROC N., BRUNET M., CAUCANAS S., DESAILLY B. VIGNEAU J.P. De l'eau et des hommes en terre catalane. Trabucaire, Perpignan, pp111-165
- CALVET M., 1993. *Crues catastrophiques et vitesse de l'érosion dans les Pyrénées Orientales, montagnes fragiles : du mythe à la réalité*. In: L'aiguat del 40, inundacions catastròfiques i polítiques de prevenció a la Mediterrània nord-occidental, GENERALITAT de CATALUNYA, pp 93-101
- CARRIERE P., 1970. *Les irrigations dans la plaine du Roussillon*. In: Bul. trim. Société Languedocienne de Géographie, 3e sér., tom.4, n°3-4juil-dec, pp 269-290
- CAUCANAS S., 1992. *Energie hydraulique et irrigation en Roussillon du IXe au XVe siècle, histoire de l'aménagement d'un réseau*. In: BROC N., BRUNET M., CAUCANAS S., DESAILLY B. VIGNEAU J.P. De l'eau et des hommes en terre catalane. Trabucaire, Perpignan, pp57-109
- CHAMBRE D'AGRICULTURE DU ROUSSILLON, 1998. *Projet Irrimieux, vallée de la Têt*. A.D.A.S.I.A., Perpignan, février 1998, 29p
- CHAMBRE D'AGRICULTURE DU ROUSSILLON, 1998. *Contribution à l'amélioration de la gestion du remplissage de la retenue de Vinça*. A.D.A.S.I.A., CHAMBRE D'AGRICULTURE DU ROUSSILLON, Perpignan, juin 1998, 9p
- DARNIS R., BENECH C. MARTIN Y., 1968. *Barrage réservoir de Vinça, rapport*. Ministère de l'Agriculture, DDA des Pyrénées-Orientales, Perpignan, 15-9-1968, 54p
- DDAF, 1998. Liste des directeurs et secrétaires d'ASA d'assainissement et d'Irrigation des Pyrénées-Orientales, 7p
- DESAILLY B., 1993. *Quelques grandes crues du XVIIIe siècle en Roussillon*. In: L'aiguat del 40, inundacions catastròfiques i polítiques de prevenció a la Mediterrània nord-occidental, GENERALITAT de CATALUNYA, pp87-92
- DESAILLY S., 1992. *Le temps des Aiguats*. In: BROC N., BRUNET M., CAUCANAS S., DESAILLY B. VIGNEAU J.P. De l'eau et des hommes en terre catalane. Trabucaire, Perpignan, pp167-217
- FERAUD J., 1981. *L'aménagement hydraulique des Pyrénées-Orientales, atout ou handicap pour l'agriculture roussillonnaise*. DAA, Agronomie, ENSAIA Nancy, 110p
- JAUBERT De PASSA M, 1846. Recherches sur les arrosages chez les peuples anciens. 6e partie, ch.4. Des lois et du régime des eaux sous le rapport agricole. p.267-368. Réédition intégrale AFEID, 1981, Editions d'Aujourd'hui, collection « les introuvables ».
- RUF T., 1999. *Gestion collective d'une ressource commune. Des droits d'eau à la gestion collective de l'eau, étude de cas : vallée de la Têt*. ANDA, Irrimieux, 45p
- RUF T., 2000. *Du passage d'une gestion par l'offre en eau à une gestion par la demande sociale. Ordre et désordre dans les questions d'irrigation et de conflits d'usage de l'eau*. In : HONEGGER A., RUF T. (Ed.) , 2000. Approches sociales de l'irrigation et de la gestion collective de l'eau en France et dans le monde. Territoire en mutation, CNRS, Montpellier, mai 2000 : 7, 9-33
- PREFECTURE DES PYRENEES-ORIENTALES., 1987. *Arrêté n° 2050/87 portant règlement d'eau du barrage-réservoir de Vinça sur la rivière La Têt*. Direction des Affaires décentralisées, Bureau Urbanisme et Cadre de vie, 21 juillet 1987

Tableau N°1 - Chronologie historique générale

<i>Siècles</i>	<i>Aménagement hydraulique</i>	<i>Institution de gestion des eaux</i>	<i>Conflits d'usage</i>	<i>Evolution agricole de la plaine du Roussillon</i>
IX	début de l'hydraulique des moulins	seigneuries locales et confréries religieuses	emprises foncières, taxes sur les moulins	
XI	extension des domaines par irrigation des terres	initiatives nombreuses des domaines religieux	chemins de l'eau	Blé, vigne et Oliviers (irrigations de complément)
XII	période de construction active de canaux en Plaine (XIe au XVe siècle)	Usages de Barcelone (Loi Statae) définissant une double autorité sur l'eau, centrale et locale		
XIV	creusement du canal de Perpignan	Centralisme régalien sur le contrôle des eaux (Royaume d'Aragon) mais aussi formation de comités locaux des tenanciers des canaux déjà construits ou en construction	allocations et taxation des eaux, conflits locaux sur les affluents	
XV		Monétarisation des redevances hydrauliques		
XVIII	Développement des ateliers préindustriels utilisant la force hydraulique	Diversité des régimes juridiques de référence et confusion entre intérêts publics et privés		
XIX	Construction de nombreux canaux notamment en Montagne	Constitution de centaines d'associations syndicales reconnues et encadrées par l'Etat spécialisée dans l'irrigation, l'assainissement, le contrôle des crues et la protection des berges, calquées sur les anciennes organisations de tenanciers des canaux.	Utilisation saturée des ressources d'étiage, pénurie systématique (95 dérivations sur la Têt en 1959 + toutes les prises sur affluents)	12070 hectares irrigables sur toute la vallée de la Têt (9690 en rive droite, 2380 en rive gauche) en 1859 (estimation Testu) Arrivée du chemin de fer et baisse du blé et de l'olivier, extension de la vigne et des légumes de plein champ, fourrages irrigués (traction animale)
XX	Construction de 2 barrages réservoirs, Bouillouses (1909) et Vinça (1974) Modernisation des arrosages (passage au localisé à la fin du XXe siècle)	Renforcement des autorités publiques centrales et départementales. Maintien des associations et création de structures fédératrices Création de syndicats communaux ou intercommunaux sur l'assainissement et le contrôle des crues	Compétitions, conflits d'usage et querelles de compétences, de régulation, de médiatisation et de pouvoir	Extension de l'arboriculture (pêchers) Abandon du maraîchage de plein champ. Délimitation des zones AOC et recul de la vigne, régression de l'élevage et abandon de la traction animale, fin des fourrages irrigués en plaine, essor des Serres

Tableau N°2 - Chronologie du XXe siècle

<i>périodes</i>	<i>évènements climatiques</i>	<i>Aménagement hydraulique</i>	<i>Institution de gestion des eaux</i>	<i>Conflits d'usage</i>	<i>Evolution agricole de la plaine du Roussillon</i>
1901-10		Construction du barrage des Bouillouses	Compagnie des chemins de fer du Midi	Opposition des syndicats d'agriculteurs du Roussillon	
1911-20					
1921-30	sécheresse 26-28 ?				Extension de l'arboriculture fruitière
1931-40	Crue millénaire oct. 1940	Destructions catastrophiques de l'aiguat de 1940			
1941-50	période très sèche après-guerre	Surélévation des Bouillouses	SNCF		
1951-60	Sécheresse 55 Crue en 59	Allocation du réservoir des Bouillouses à l'agriculture de la vallée de la Têt	Conseil Général	Rivalités locales très fortes entre systèmes proches (par rapport au manque d'eau mais aussi aux dégats des crues)	
1961-70	Crue en 65		Renforcement des services de l'Etat dans l'hydraulique (DDA)	Réflexions sur la maîtrise de l'eau dans tout le département	production de 30.000 tonnes de pêches
1971-80		Construction du barrage de Vinça et de Villeneuve de la Raho	Implication de la Cie du Bas-Rhône-Languedoc dans la gestion des ouvrages		
1981-90	Sécheresse 83-86-89-90 Crue en 89	modernisation et passage partiel à l'irrigation localisé sous forme collective,	Etudes de modernisation des canaux traditionnels par BRL avec extinction des formes de gestion par ASA 89 1ères réunions de concertation avec ASA	problèmes d'alimentation en eau potable et en eau d'irrigation de la Ville de Perpignan	Fin du classement AOC Vins doux naturels pour la zone de Thuir
1991-2000	Crue en Oct 92 Crue en dec 95 Crue en Jan 96 Sécheresse 93, 95 Sécheresse centennale janv-juillet 98 Gel Avril 98	Gestion concertée partielle du barrage de Vinça	Utilisation de l'ADASIA comme structure et organisation d'une concertation informelle les années de remplissage difficile de Vinça. Proposition d'une opération Irri-mieux pour favoriser une meilleure concertation entre toutes les parties prenantes	Focalisation des acteurs sur le remplissage du barrage de Vinça Discussions pour un partage des eaux entre canaux	production de 100.000 tonnes de pêches

IRRIGATION GRAVITAIRE

14 ET 15 SEPTEMBRE 2000

CHAMBRES
D'AGRICULTURE

PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR
LANGUEDOC - ROUSSILLON



LA RÉGION



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA PÊCHE ET DE
L'ALIMENTATION

